

**Secrétariat**

Distr. générale
11 juin 2025
Français
Original : anglais

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 11 avril 2025, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution [3235 \(XXIX\)](#) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements concernant un objet spatial lancé par l'Allemagne (voir annexe)¹.

¹ Les données sur l'objet spatial référencé dans l'annexe ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 23 avril 2025.



Annexe

Renseignements relatifs à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par l'Allemagne*

EIVE

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2023-84F
Nom de l'objet spatial	EIVE
Indicatif national/numéro d'immatriculation	D-R103
État d'immatriculation	Allemagne
Autres États de lancement	Argentine, Australie, Belgique, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, Inde, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Suède et Türkiye
Date et territoire ou lieu de lancement	12 juin 2023 UTC ; Vandenberg Space Force Base (États-Unis)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	95,36 minutes
Inclinaison	97,5 degrés
Apogée	541 kilomètres
Périgée	531 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	Démonstration et caractérisation d'une liaison descendante en bande E (station satellite au sol), caractérisation des cellules photovoltaïques et observation de la Terre à haute résolution

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution [62/101](#) de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.